

ATTESTATION

DE MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE RECONNUE COMME **AUTODÉCLARATION EcoENTREPRISE**

En tant que Direction suisse du Programme EcoEntreprise DD/RSE nous attestons, sur la base des éléments qu'il nous a communiqué, que l'organisme

DMP DISTRIBUTION SÀRL sis à 1350 Orbe

est engagé dans une démarche Développement durable complète selon le référentiel EcoEntreprise. La démarche mise en œuvre est reconnue comme « Autodéclaration EcoEntreprise » suite au passage en revue de cohérence des engagements pris par l'organisme (autoévaluation complète, actions mises en œuvre, amélioration continue).

La démarche EcoEntreprise traite notamment les dimensions environnementale, sociale-santé-sécurité et économique du Développement durable, ainsi que celle de la bonne gouvernance. Les impacts passés en revue dans une démarche EcoEntreprise sont basés sur les normes internationales ISO 26000, ISO 14001 et ISO 45001 ainsi que sur les Objectifs mondiaux du Développement durable (ODD) et sont complétés par des exigences de résultats élevées. La Certification EcoEntreprise DD/RSE, qui est obtenue via un audit externe indépendant sur site, atteste de bons résultats obtenus dans tous les domaines du Développement durable et de la Responsabilité sociétale (DD/RSE).

Alain Guye
Direction



Neuchâtel, le 30 septembre 2026

Validité* : 1 an

**sous réserve de suppression ou de retrait de l'attestation entre-temps, le registre public accessible sous www.ecoentreprise.ch confirme la validité de la présente attestation.*